



# Le recyclage des plastiques peut-être demain

Les jouets en plastique qui ne peuvent pas être réemployés finissent en CSR (combustibles solides de récupération) après avoir été broyés. «*Dans les jouets il y a plein de matières. Le jour où il y aura une filière plastique digne de ce nom peut-être qu'on pourra isoler les parties plastique des jouets et les envoyer dans cette filière*», dit Roselyne Boucheron.

Pour l'heure des projets existent dans cette filière, mais «*la difficulté c'est qu'il y a plein de catégories de plastiques, et chaque plastique ne va pas se recycler de la même manière*», explique-t-elle en soulignant que depuis 2020 une quinzaine de projets - petits ou grands - ont été présentés à l'Ademe. «*On a un dossier déposé pour une filière régionalisée mais pas pour tous les plastiques. On n'a pas le PET qui est le plastique le plus noble, mais pour lequel le recyclage est bien cadré par Citéo qui veut que le seul débouché pour les bouteilles en plastique soit leur transformation en paillettes*

*de PET avec une compatibilité alimentaire pour refaire des préformes*», dit-elle en expliquant que cela coûte très cher.

## Une extension des consignes de tri prévue en 2026

Des porteurs de projets y réfléchissent et l'un d'eux envisage de produire des préformes pour alimenter les embouteilleurs locaux. Mais «*l'équilibre économique dépend du coût de rachat des paillettes*», dit-elle en soulignant que ces paillettes devront donc être produites par quelqu'un qui aura trouvé «*un modèle économique pour sortir des paillettes de grade alimentaire à un tarif intéressant*». Ce qui éviterait d'importer des préformes et d'exporter les bouteilles en plastique.

Concernant le PEHD (Polyéthylène basse densité) - films étirables, plastiques un peu souples - «*les plasturgistes locaux*

*récupèrent déjà leurs chutes et des chutes chez leurs clients et ont des extrudeuses pour retransformer ce plastique pour le réinjecter dans leur process*», dit Roselyne Boucheron en citant les sacs de caisse, les sacs-poubelle. Des plastiques qui rentreront dans la poubelle jaune avec l'extension des consignes de tri prévue normalement ici en 2026 (mais qui pourrait prendre un peu de retard dans certaines communes).

Quant au PEHD (plastique haute densité) - barquettes, bouchons... - «*On a des acteurs du territoire qui se sont équipés de presses à injection pour sortir des objets en série*», dit-elle. Il peut aussi y avoir des mélanges avec d'autres plastiques pour faire par exemple des bobines de fil pour imprimantes 3D ou encore «*des plaques pouvant être utilisées pour faire des meubles*». Elle évoque encore une entreprise qui recycle le PEHD pour fabriquer des récupérateurs d'eau.

P. E.